SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 3 Novembre 2016 COMPTE-RENDU

2016- 55 AVANCE DE TRESORERIE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE IRVE

L'an deux mille seize, le jeudi 3 novembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 27 octobre 2016, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24 — **Délégués présents : 19** — **Votants : 19**

Titulaires présents :
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson,
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Titulaires absents :
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :
Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jérôme RIPAIRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Bernard CLOUET
Affichage le 4 novembre 2016

2016- 55 AVANCE DE TRESORERIE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE IRVE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 et M4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10

Entendu l'exposé de M. CLOUET, Président, et après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, le comité décide :

Article 1 : Une avance de trésorerie du budget principal vers le budget annexe IRVE d'un montant maximum de 262 000€, représentant le montant de l'aide de l'ADEME pour 2016

L'avance sera effectuée au gré des besoins dans la limite de ces 262 000.00€

Article 2 : Cette avance, consentie sans intérêt, sera remboursable par le budget IRVE dès le versement de la subvention par l'ADEME.

Article 3 : de déléguer au Président toutes décisions concernant l'avance de trésorerie du budget principal au budget annexe jusqu'à la fin de son mandat de Président du syndicat.

Le Président,

Bernard CLOUET

Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique SYDELA